

a été enregistrée à la préfecture des Hautes-Pyrénées, dans les conditions prévues par l'arrêté préfectoral n° 65-2024-08-29-00002 du 29 août 2024 portant convocation des électeurs de la commune d'Ibos à l'effet de procéder à l'élection de vingt-trois conseillers municipaux et deux conseillers communautaires, et fixant les modalités de dépôt des candidatures.

Elections municipales partielles d'IBOS
les dimanche 13 octobre 2024 (1^{er} tour) et 20 octobre 2024 (2d tour)

Fait à Tarbes, le **27 SEP. 2024**

La Sous-Prefète de l'arrondissement de Tarbes,
La secrétaire générale

ÉTAT DÉFINITIF DES CANDIDATURES

La Sous-Prefète de l'arrondissement de Tarbes,

ATTESTE

que la candidature de :

- Mme Gisèle VINCENT, mandataire de la candidature groupée composée de :
- Mme Gisèle VINCENT,
- M. Philippe SOULÉ-PERÉ,
- Mme Régine FAIVRE épouse TOSON,
- M. Michel DUHAMEL,
- Mme Juliette SALANNE,
- M. Bernard JOUCLA,
- Mme Stéphanie MARQUEZ,
- M. Sébastien ABADIE,
- Mme Dominique GAYE,
- M. Alexandre ARRIZABALAGA,
- Mme Laëtitia CAZABAN,
- M. Serge ALMENDRO,
- Mme Hélène GUILLAUD épouse FRANCÈS,
- M. Jean-Christophe MADELAINE,
- Mme Ingrid SAEZ épouse BOUTARFA,
- M. Bruno CAZERES,
- Mme Diane-Sophie ANGLÈS épouse de LUYCKER,
- M. Simon TESSIER,
- Mme Noémie DEUTSCH,
- M. Bernard LHOSSEIN,
- Mme Sandrine TOUEILLE épouse TRÉBUCCO,
- M. Denis FÉGNÉ,
- Mme Caroline ECORCHON,
- M. Yves CASTERA,
- Mme Charlotte ROMAN épouse FONTAN,